

DEMANDE DE TITRE DE TRANSPORT

ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Inscription du 4 juin au 31 juillet 2018

Pôle attractivité environnement

Service des transports

Régie des recettes

Hôtel du Département

27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 ALENÇON Cedex

☎ 02 33 81 61 95 / 📠 02 33 81 60 72

@ pae.transports@orne.fr

A compter du 1^{er} août, une majoration* de 20 € sera appliquée par enfant inscrit.

La date de prise en compte pour les inscriptions par Internet est celle de l'enregistrement, par courrier celle du cachet de la poste et au service des transports le jour du dépôt.

(1) 1^{re} demande Renouvellement Garde alternée 3^e enfant gratuit
 Déménagement Stage Duplicata Apprentissage
 Changement : établissement point d'arrêt régime (1/2 pens. ou interne)*

Le titre de transport sera envoyé aux familles après le 15 août.

Il est donc inutile d'interroger le service des transports à ce sujet avant cette date.

1 - IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

SEXE M F Né(e) le

NOM

PRÉNOM Tél. mobile élève

Je refuse la réception des SMS qui pourraient m'être envoyés pour m'informer des conditions de circulation.

2 - ADRESSE

RUE OU LIEU-DIT

COMMUNE CODE POSTAL

3 - SCOLARITÉ

ÉTABLISSEMENT

COMMUNE CODE POSTAL

Entourer la classe

MAT	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
6 SEGPA	5 SEGPA	4 SEGPA	3 SEGPA	4EA	3EA	2 ^{nde}	1 ^{re}	Term.	CAP1	CAP2
BPR 1	BPR 2	BPR Terminale		Autre à préciser :						

(1) 1/2 Pens/Externe Interne (*) Joindre un certificat de scolarité si changement de régime en cours d'année

4 - TRANSPORT DEMANDÉ

Nom du point de montée : Code dérogatoire (réservé à l'administration)

Être présent au point d'arrêt, au moins 5 mn avant l'arrivée de l'autocar

Cocher les cases	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ALLER					
RETOUR					

(1) Train (joindre 2 photos). Pour le car la photo sera collée sur le titre de transport par la famille.

5 - QUALITÉ ET SIGNATURE DU DEMANDEUR (OBLIGATOIRE)

Nom Prénom Fait le

Fixe Mobile SIGNATURE

Mail

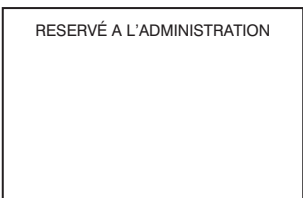
Je refuse la réception de SMS et de courriels qui pourraient m'être envoyés pour m'informer des conditions de circulation.

Qualité ⁽¹⁾ Père Mère Autres

Si votre enfant n'avait plus besoin d'emprunter le car, je vous serais reconnaissant de renvoyer son titre de transport, afin de ne pas payer inutilement un abonnement auprès du transporteur. Le Retour de la carte peut faire l'objet d'un remboursement (tout ou partie), sous certaines conditions.

(1) A cocher

* Majoration non remboursable. Consultez le règlement des transports scolaires pour connaître les exonérations possibles.



NOTICE EXPLICATIVE



**Inscription par Internet
pour les demandes de carte de car uniquement
sur transports.normandie.fr**

Clic sur inscription Département de l'Orne.

UN ORDINATEUR EST À VOTRE DISPOSITION AU SERVICE DES TRANSPORTS POUR VOUS INSCRIRE SUR INTERNET.

INSCRIPTION

- **PREMIÈRE DEMANDE ou RENOUELEMENT** : remplir tous les cadres 1-2-3-4-5.
- **N° DE TÉLÉPHONE PORTABLE ET ADRESSE MAIL** : à renseigner pour permettre la réception de messages en cas d'intempéries ou d'incidents.
- **Si vous n'habitez pas le Département de l'Orne**, Vous devez vous adresser au service des transports de votre département.
- **VOTRE SIGNATURE** : doit obligatoirement figurer dans le cadre 5. **Le NOM et Prénom du demandeur doit être le même pour tous les enfants d'une même famille.**
- **SNCF** : pour les enfants qui prennent le train, **joindre 2 photos d'identité** et remplir en plus l'imprimé SNCF. (Pas d'inscription possible sur internet).
- **SCOLARITÉ dans L'EURE, L'EURE et LOIR ou le CALVADOS** : les élèves domiciliés dans l'Orne qui empruntent les circuits de ces 3 départements doivent joindre une photo d'identité.

PARTICIPATION FAMILIALE

- Montant forfaitaire pour l'année scolaire à payer en une seule fois.
- La famille ne paie que pour 2 enfants maximum, en ne prenant en compte que les 2 aînés payants inscrits sous le nom du même tuteur légal.
- Les cartes concernant l'année scolaire 2018/2019 demandées entre le 1^{er} juin 2019 et le 6 juillet 2019 sont gratuites.

Tarifs 2018/2019

- 45,00 €** Pour les élèves 1/2 pensionnaires, scolarisés en maternelle, primaire, les internes (collégiens, lycéens, MFR)
- 45,00 €** Pour les élèves internes (collégiens, lycéens, en Maison familiale et rurale (MFR) et pour les apprentis internes de moins de 18 ans (trajet domicile/CFA)
- 45,00 €** Pour les élèves effectuant un stage de plus de 2 semaines et non titulaire d'un titre de transport
- 90,00 €** Pour les élèves 1/2 pensionnaires, collégiens, lycéens et en Maison familiale et rurale (MFR) et les apprentis de moins de 18 ans (trajet domicile/CFA)

Demi-tarif pour toute demande déposée à partir du 1^{er} février.

MOYEN DE PAIEMENT pour les inscriptions

Au service des transports	Par courrier	Par Internet
Chèque bancaire à l'ordre de la Régie de recettes En espèces Carte bancaire française	Chèque bancaire à l'ordre de la Régie de recettes Au Trésor public, joindre le justificatif de paiement à la demande Mandat cash à la poste	Carte bancaire française

- **FRAIS DE DUPLICATA** = En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte, un duplicata sera délivré moyennant une participation de **10 €**, applicable à toutes les familles mêmes celles bénéficiant d'une prise en charge par le Conseil départemental de l'Orne.
Le duplicata n'est pas remboursé.

CAS PARTICULIERS (PF prise en charge par le CD 61, hors frais de dossier) - La famille doit obligatoirement faire la demande par courrier

- **BOURSIER DÉPARTEMENTAL ou AGRICOLE de l'ORNE** : **joindre obligatoirement** une copie de l'attribution des bourses de l'année scolaire **2017/2018** (bourses nationales et autres exclues). **La fratrie n'est pas prise en compte.**
- **AIDE SOCIALE A L'ENFANCE DE L'ORNE (ASE 61)** : **joindre** une copie de la notification de placement de l'enfant ou faire apposer sur la demande, le cachet du service de l'ASE de l'Orne.
- **RSA socle** : **joindre** une copie de la dernière attestation de paiement fournie par la CAF.
- **SURENDETTEMENT** : **joindre** la copie du plan conventionnel de surendettement établi par la banque de France.

EXONERATION DE LA MAJORATION

- Si l'élève est accepté dans l'établissement scolaire après le 31 juillet. **La famille doit fournir un justificatif de l'établissement.**
- Si la famille a déménagé après le 30 juin, **elle doit fournir un justificatif (quittance EDF, facture du déménageur ou une attestation de la Mairie de son nouveau domicile).**
- S'il y a un changement de situation personnelle ou professionnelle après le 31 juillet, **fournir une déclaration sur l'honneur et tout justificatif attestant ce changement.**

SI L'ENFANT NE FRÉQUENTE PAS L'ÉCOLE (MATERNELLE OU PRIMAIRE) PUBLIQUE OU PRIVÉE DE SON SECTEUR SCOLAIRE

- **Joindre** la dérogation accordée par le Maire ou le Président de la Communauté de Communes ou du SIVOS pour les écoles publiques.
Joindre la dérogation accordée par le Directeur diocésain de l'enseignement catholique pour les écoles privées - 29 rue Conté 61500 SÉES.

Initiales et n° poste de l'instructeur :

MOTIF(S) DU REJET TEMPORAIRE DE LA DEMANDE - (réservé à l'administration)

- | | | | | | |
|---|--------------------------|--|----|--------------------------|--|
| 1 | <input type="checkbox"/> | Année scolaire 2017/2018 impayée | 7 | <input type="checkbox"/> | Dérogation du Maire ou du Président de la CDC ou du de votre commune non jointe ou du DDEC |
| 2 | <input type="checkbox"/> | 2 photos d'identité non jointes (SNCF- hors dépt) | 8 | <input type="checkbox"/> | Chèque à l'ordre de la Régie de recettes non joint |
| 3 | <input type="checkbox"/> | Une photo d'identité pour scolarité dans le Dépt 14 /27 /28 | 9 | <input type="checkbox"/> | Chèque non signé |
| 4 | <input type="checkbox"/> | Justificatif du déménagement effectué après le 30 juin | 10 | <input type="checkbox"/> | Montant chèque erroné |
| 5 | <input type="checkbox"/> | Justificatif de l'établissement si inscription après le 31/07 | 11 | <input type="checkbox"/> | Majoration pour envoi tardif du dossier, soit 20€ par enfant |
| 6 | <input type="checkbox"/> | Justificatif du changement de situation familiale ou professionnelle après le 31 juillet | 12 | <input type="checkbox"/> | Demande abonnement SNCF non jointe |
| | | | 13 | <input type="checkbox"/> | Autres motifs |